DEMANDE D'AUTORISATION DE JOUER EN CATEGORIE SUPERIEURE

(dans les plus bas niveaux territoriaux Jeunes)

Saison 2025-2026

Cf Article 36.2.2 des Règlements Généraux de la FFHB

« En compétitions jeunes des plus bas niveaux du territoire, le bureau directeur de l'instance gestionnaire de la compétition (comité ou ligue) pourra autoriser des joueurs de la dernière année d'âge de la catégorie inférieure à évoluer dans la catégorie supérieure (ex. : joueurs de 14 ans en moins de 18 ans, ou joueurs de 11 ans en moins de 15 ans), sous réserve :

– de l'accord écrit des deux parents ou du représentant légal,

– de fournir l'attestation du renseignement d'un questionnaire de santé visée à l'article 30.2.1.2 des présents règlements.

Dans l'hypothèse où un sportif apparaîtrait sur une feuille de match en l'absence d'autorisation préalablement saisie dans le logiciel fédéral, le match concerné sera donné perdu par pénalité par la COC de l'instance concernée.

La convocation de ces joueurs dans des sélections départementales, régionales ou nationales ne pourra pas donner lieu à une demande de report. »

Démarches à suivre :

ETAPE 1 : Le Club envoie la demande motivée au Comité des Ardennes de Handball afin que les Techniciens émettent un avis

ETAPE 2 : Les Techniciens renvoient la demande au Comité pour qu'en dernier lieu, le BD du Comité 08 valide ou non la demande.

ETAPE 3 : Le Comité envoie au club demandeur le document final (daté et signé) et valide le surclassement dans Gest'Hand en cas d'avis favorable.

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Club (nom entier, pas d'abréviation) :

N° licence :

Motivation de la demande :

Compétition demandée : Féminine Masculin *Catégorie :* -13 -15 -18

Documents à fournir :	**Cadre réservé au Comité :**	
La demande ci-dessus remplie ☐	Avis Techniciens :	Validation Bureau Directeur :
Certificat Médical ☐	Favorable ☐	Favorable ☐
(surclassement)	Défavorable ☐	Défavorable ☐
Autorisation Parentale **Des 2 parents** ☐	Date :	Date :
	Signature :	Signature :

ATTENTION

L'Autorisation n'est valable qu'après l'enregistrement dans Gest'hand sous peine de match perdu.

COMITE Des ARDENNES de HANDBALL
Maison Départementale des Sports – Rue des Illées - 08140 BAZEILLES
Mail: 5608000@ffhandball.net